



## Grenoble désignée Commune Pilote dans la lutte contre les mégots

Ce mardi 17 mai, Grenoble a signé la convention «Communes Pilotes» d'Alcome. Objectif ? Lutter contre la présence de mégots dans l'espace public. Pour cela, la Ville, accompagnée par Alcome, va mettre en place des actions de sensibilisation, de communication et d'aménagements autour de cette problématique.

Alcome est l'éco-organisme en charge de la Responsabilité Élargie des Producteurs de produits de tabac (REP). Alcome vise une réduction du nombre de mégots dans l'espace public de 40 % en 2027.

Pour cela, Alcome a créé une opération «Communes Pilotes» en collaboration avec six communes mobilisées et investies pour un partenariat, dont Grenoble. Sensibilisation, soutien financier, nettoyage, mise à disposition de cendriers... Le partenariat s'appuie sur plusieurs leviers d'action.

Les communes se mobiliseront notamment pour :

- Structurer une équipe projet dédiée, mobiliser les équipes ;
- Réaliser un état des lieux et mettre en place un plan d'actions ;
- Définir des « Hots Spots » (sites particulièrement touchés par la problématique mégots) ;
- Effectuer des suivis avec notamment des mesures de propreté mégots ;
- Communiquer et sensibiliser ;
- Travailler sur le volet répressif ;
- Mettre en œuvre des actions de répression ;
- Mesurer les résultats tout au long de l'expérimentation selon un protocole fourni par Alcome.

### EN CHIFFRES

- ▶ **71 milliards** de cigarettes consommées chaque année en France
- ▶ **27%** des cigarettes consommées sur l'espace public sont mal jetées
- ▶ **80%** des fumeurs trouvent qu'il n'y a pas assez de cendriers sur l'espace public



© Alain FISCHER 2012 - Ville de Grenoble

Alcome dans le cadre de cette convention « Commune pilotes » apportera via une Assistance à Maîtrise d’Ouvrage, un appui méthodologique, réalisera des outils pour faciliter le relevé du mobilier et les mesures terrains, et compilera les données obtenues pour produire le tableau de bord ainsi qu’un retour d’expérience. Alcome fournira aussi, pour les « hots-spots » de ces Communes pilotes, des dispositifs de collecte des mégots, ou un soutien financier encadré à l’achat de dispositifs de collectes par les Communes pilotes.

## 4 “HOT SPOTS” IDENTIFIÉS À GRENOBLE

► **Quai Perrière** : au bord de l’Isère, à proximité des restaurants, il s’agit d’un lieu d’affluence, de passage et festif, à proximité de la Bastille, lieu le plus visité de Grenoble.

- Des cendriers grand volume vont être installés.
- La médiation auprès des usager-es, des restaurateurs, de LabelVille et de l’Union des Métiers et des Industries de l’Hôtellerie de l’Isère (UMIH) va se poursuivre.
- Les buralistes distribueront des cendriers de poche.

► **Rue Bobillot** : à proximité d’une école primaire, il s’agit d’une Place(s) aux enfants fermée à la circulation et aménagée avec des bancs et des tables.

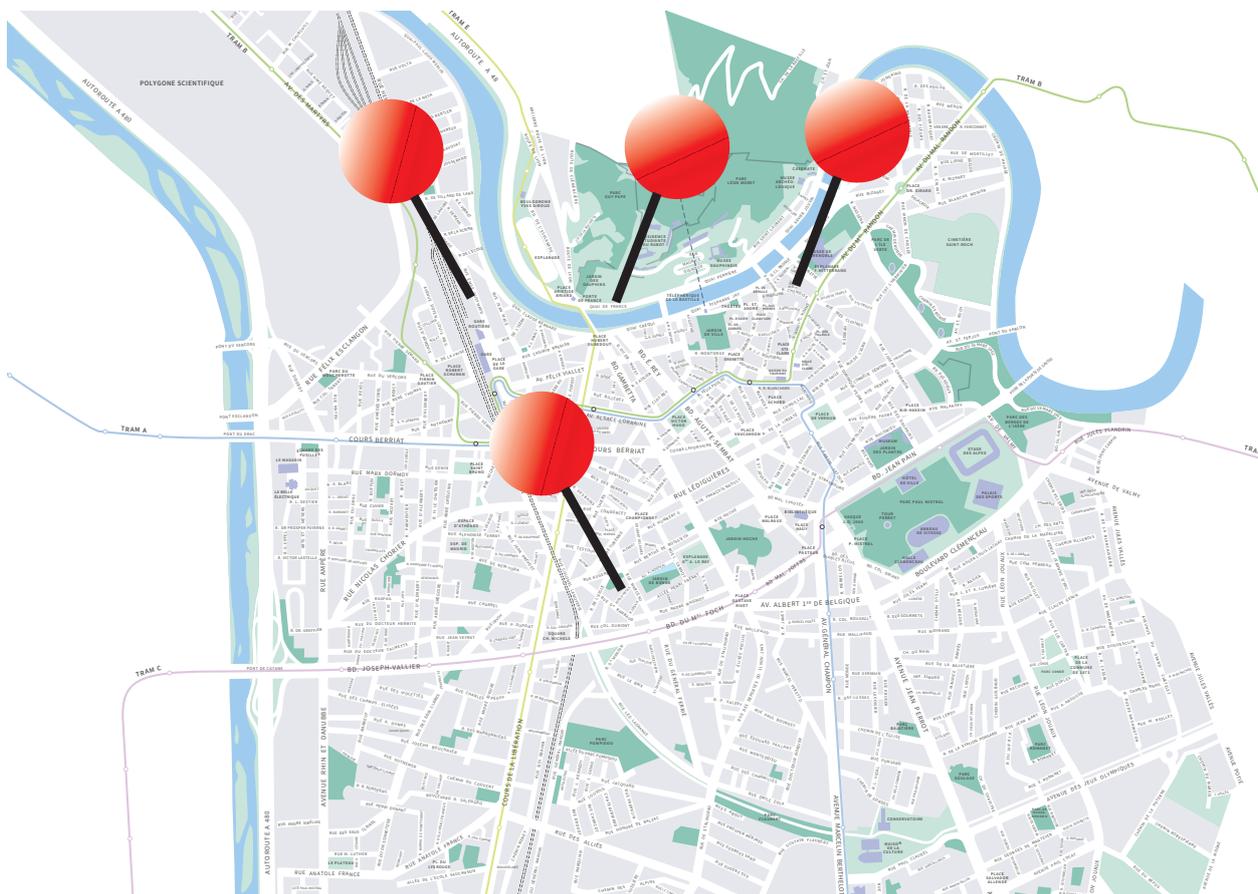
- Elle deviendrait la première rue non fumeur, avec des panneaux de la Ligue du Cancer à l’entrée et un arrêté espace sans tabac.
- Les aménagements définitifs de la Place(s) aux enfants auront lieu cet été, notamment des plantations de végétaux.

► **Rue Chenoise** : située dans le centre historique, c’est une rue très fréquentée, piétonne.

- Communication autour de la piétonisation
- Actions d’aller-vers en direction des commerçant-es, des buralistes, des restaurateurs et restauratrices afin qu’elles et ils proposent des cendriers de poche

► **Parvis de la Gare** : énormément de passage en journée.

- Installation de « nudges » autour des cendriers existants
- Faire le point avec la SNCF pour savoir si d’autres sites rencontrent des problématiques similaires et comment mettre en place une communication à destination des usager-es du TER et des chauffeurs et chauffeuses de taxi.
- Installer de nouveau cendriers bien visibles à proximité de l’agence Métrovélo et des arceaux.



## LES ACTIONS ENVISAGÉES

- Mise en place d'une Charte d'engagement avec l'UMIH et LabelVille
- Partenariat avec les buralistes
- Mise en place de panneaux rue Bobillot
- Création de nudges
- Médiateur de propreté sur les animations estivales

## GRENOBLE CAPITALE VERTE EUROPÉENNE...

Alors que les rapports du GIEC se succèdent, l'urgence d'agir pour le climat se fait chaque jour plus pressante. La distinction de la Commission européenne Grenoble Capitale Verte de l'Union européenne 2022 vient reconnaître le volontarisme et les actions concrètes menées depuis des années dans le bassin de vie grenoblois en faveur de l'environnement et de la qualité de vie des habitantes et habitants.

Chaque mois de l'année 2022, un nouveau défi est proposé au territoire. **En novembre, mois des «dé-chets», Grenoble accueillera les cinq autres villes pilotes du programme pour un point d'étape, soit des représentant-es de Rouen, Châlons-en-Champagne, Saint-Cyr-Sur-Mer, La Ferté-sous-Jouarre et Lalinde.**



Place de la Gare  
© Alain Fisher - Ville de Grenoble 2021